

Appel à projets

Crèche Répit Parental



ANNEXE 1

FORMULAIRE DE DEMANDE

2026-2027



Date limite de dépôt des dossiers : le 12 juin 2026

1-IDENTIFICATION DU PARTENAIRE ET DE L'ÉQUIPEMENT

Vous êtes:

Une association Une collectivité Une entreprise Mutuelle

Demande d'aide au fonctionnement :

Nom du gestionnaire

Adresse

Nom, prénom du représentant légal

Fonction

Nom de la structure

Implantation

dans un quartier politique de la ville (QPV)

en zone FRR

OUI NON

OUI NON

Type d'équipement

Micro-crèche (<12 places)

Petite crèche (13 à 24 places)

Crèche (25 à 39 places)

Grande crèche (40 places et plus)

Nombre de places dans la crèche

Date de création de la structure (1^{er} agrément) ou date d'ouverture prévue

Nom, prénom du référent en charge du dossier

Fonction

Téléphone

E-mail (obligatoire)

Labellisation CREPA :

Nom, prénom du référent CREPA au sein de la structure :

Fonction

Participation au Réseau Petite Enfance de la Caf de l'Eure : OUI NON

Participation au Réseau Petite Enfance de mon territoire : OUI NON

2 - DEMANDE DE PREMIÈRE LABELLISATION

A. DIAGNOSTIC TERRITORIAL :

Décrivez les caractéristiques de votre territoire (profil des familles etc.) Indiquez comment ces éléments justifient le besoin de développer un projet CREPA au sein de l'EAJE

B. MODALITE DU PROJET :

Historique du projet : Quel est le contexte de création du projet CREPA ? Quelles sont les étapes clés ou les constats qui ont motivés sa mise en place ? (diagnostic, partenariat , etc)

Motivations : Pourquoi avez-vous choisi de répondre à cet appel à projet ?

Objectifs du projet : Quels sont les objectifs principaux que vous souhaitez atteindre avec ce projet ?

Mise en œuvre du projet CREPA dans la crèche : Comment envisagez-vous de mettre en place le dispositif CREPA dans votre structure? (Précisez : les modalités d'accueil des familles, les actions d'accompagnements prévues, la prise en compte des besoins spécifiques des familles, etc.)

C.PARTENARIAT :

Expériences de partenariat existantes : Avez-vous déjà travaillé avec des acteurs du répit parental, de la parentalité ou de la petite enfance sur votre territoire dans le cadre de l'accueil actuel? Si oui, lesquels et sur quel projet ?

Partenariats envisagés : Quels partenariats souhaitez-vous mettre en place ou renforcer dans le cadre de labellisation CREPA et avec *quels moyens* ?

D. CALENDRIER DE MISE EN OEUVRE:

Organisations et objectifs : le nombre d'heures consacrées aux missions, le temps dédiés aux partenariats, à l'accompagnement des familles, à la place dans l'équipe, temps de réunions, la partie administrative ...

Temps de concertation en équipe : Prévoyez-vous des temps spécifiques d'échange et d'analyse des pratiques entre professionnelles autour du dispositif CREPA? Si oui, sous quelle forme?

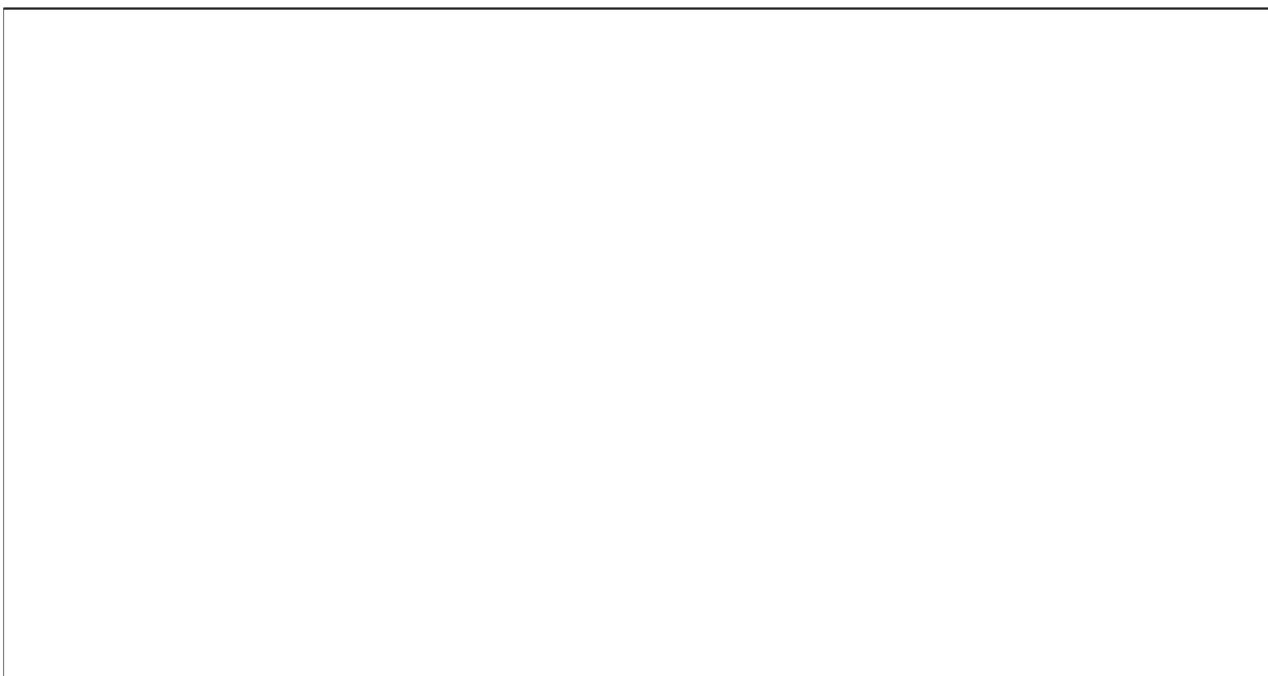
Organisations et objectifs : calendrier des actions prévues , résultats attendus

E.MODALITÉS DE COMMUNICATION : Supports et fréquence

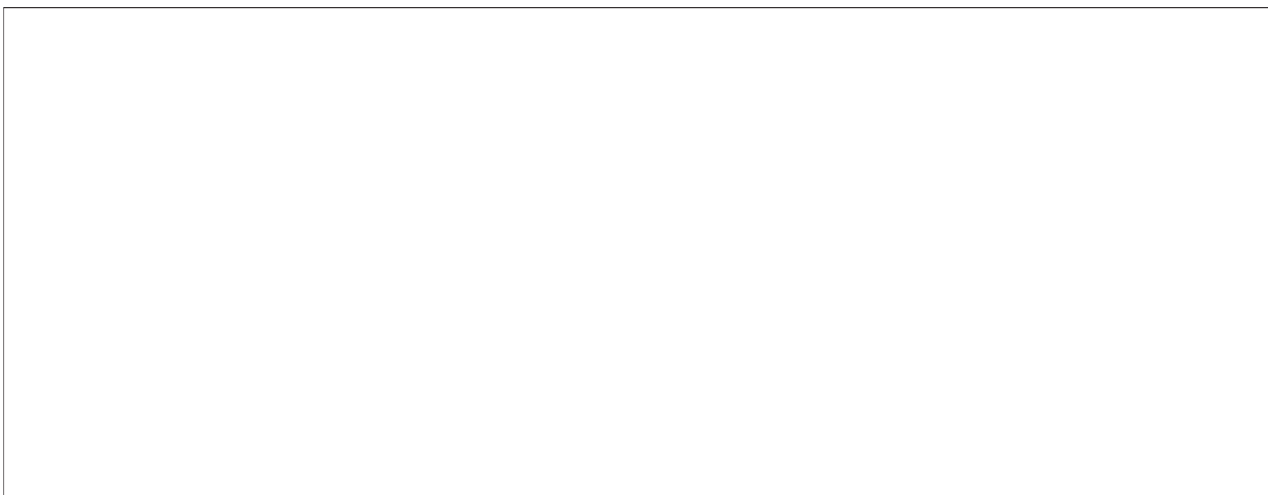


3 - EVALUATION

Indicateurs d'évaluations retenus, modalités d'évaluation qualitative.



Commentaire libre



4 - ENGAGEMENTS:

LE DEMANDEUR : Sollicite une labellisation CREPA pour l'EAJE :

• S'engage à réserver au sein de cet établissement: places

au profit des familles relevant des situations suivantes :

- **1. Familles monoparentales** : Souvent confrontées à une charge mentale élevée et à un manque de relais familial.
 - **2. Familles avec enfant en situation de handicap** : Ces familles peuvent bénéficier d'un accueil adapté pour leur enfant, leur offrant un temps de repos ou de réorganisation.
 - **3. Familles en situation de précarité, de maladies chroniques ou d'isolement social** : Le dispositif vise à prévenir l'épuisement parental et à renforcer les liens familiaux dans des contextes fragiles.
 - **4. Parents en situation de surcharge ou de burn-out parental** : Le répit parental est reconnu comme une réponse préventive aux tensions liées à la vie quotidienne, à la conciliation vie pro/vie perso et à la pression éducative.
 - **5. Familles recomposées ou en transition familiale (séparation, déménagement, etc.)** : Ces périodes charnières peuvent générer du stress et des besoins accrus de soutien.
 - **6. Familles bi-actives ou en télétravail** : Le répit parental peut offrir une solution ponctuelle pour alléger la charge mentale et permettre une meilleure organisation familiale.
-
- Sollicite dans le cadre de la labellisation CREPA : **une subvention d'aide au fonctionnement** selon les modalités de calcul décrites dans l'APP CREPA
 - Etablit un **bilan quantitatif et qualitatif annuel**.
 - S'engage à **inscrire son offre en complémentarité avec les offres d'accueil du territoire**, à agir dans une dynamique partenariale avec les acteurs de la parentalité et autres secteurs
 - S'engage à **adapter le projet d'accueil, le fonctionnement du service d'accueil** aux besoins de ces publics et à l'évolution de leur situation, notamment en adaptant les périodes d'accueil de l'enfant aux besoins des familles
 - S'engage à désigner **un référent CREPA** au sein de l'établissement d'accueil et à respecter les missions qui lui sont dévolues

Je soussigné(e) (Nom, prénom
du représentant légal)

Je certifie que les informations et engagements mentionnés dans ce dossier sont exacts et sincères.

Fait à

Le

Nom et qualité du signataire :

Signature et tampon :

NB : si le signataire n'est pas le représentant légal de l'EPCI / l'association / la société, merci de joindre la délégation lui permettant d'engager celui-ci.

Veuillez adresser un exemplaire de ce dossier,
par courriel à l'adresse suivante : aurelie.besnard@caf27.caf.fr

Date limite de réception des dossiers : le 12 juin 2026

Vous devez joindre, en complément du dossier complété si vous ne l'avez pas déjà fait et si changement :

- Attestation de non changement EAJE
- Budget prévisionnel

Lors du dépôt de votre demande, le dossier doit :

- être complet
- être signé

